



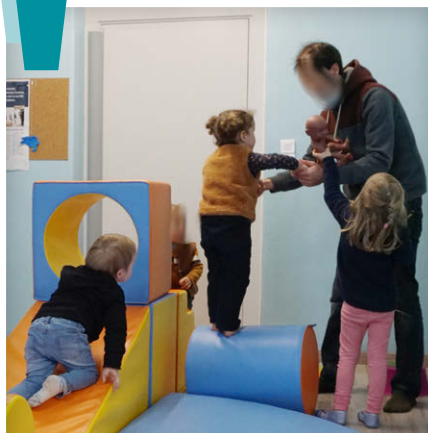
**DOSSIER : ANALYSE
DES BESOINS SOCIAUX**
pages 4 et 5



ACTUALITÉS

Vœux du personnel

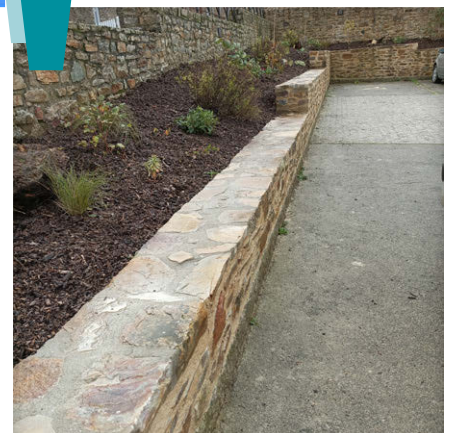
p.2



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Espace jeux «Les Lucioles»

p.6



LES TEMPS NATURE

La nature en ville

p.7

■ Cinq médailles du travail au sein du personnel municipal

C'est au cours de la soirée des vœux du personnel municipal, le 13 janvier, que cinq agents ont été particulièrement mis à l'honneur du fait de leur carrière professionnelle.

Patrick Henry, maire, leur a remis à chacun la médaille et le certificat correspondant à leur ancienneté, après avoir retracé leur parcours.

Trois médailles d'argent, pour 20 ans de travail ont été remises par le maire, Patrick Henry à Cathy Le Coz, responsable des services techniques, Valérie Richard, agent administratif et François Ribeiro, agent des services techniques. Alain Lollier, agent des services techniques a reçu la **médaille d'honneur du**

travail de vermeil pour ses 30 ans de service à la collectivité. Michèle Peltier qui vient de prendre sa retraite a été décorée de la **médaille d'or** pour ses

35 ans de carrière. Avant de quitter son poste d'agent en charge de l'urbanisme et les affaires sociales, Michèle a transmis le flambeau à Valérie Richard.



■ Gestion et facturation de l'eau potable



Depuis le 1^{er} janvier, le syndicat des eaux de la Forêt du Theil a confié la gestion de la distribution de son eau potable, à un nouveau délégataire : Aqualia. L'ensemble des foyers de

Martigné-Ferchaud est concerné par ce changement. Ce changement a désorganisé la facturation habituelle de fin d'année.

Ainsi :

- La facture Véolia que les abonnés recevaient habituellement en décembre, sera émise **fin janvier - début février**. Cette facture concernera le solde des consommations en eau

potable 2022

- La 1^{re} facture Aqualia que les abonnés vont recevoir, **début du second trimestre 2023** concernera l'abonnement au service public d'eau potable. Elle sera d'environ 38 € TTC.

Cette dernière facture sera accompagnée d'un document explicatif pour les abonnés qui souhaiteraient opter pour le prélèvement mensuel.

■ Classes 3

Se retrouver pour «les classes» est une tradition locale qui vise à réunir les personnes ayant un lien avec la commune à l'occasion de leur changement de décennie. Martignolais

d'aujourd'hui, martignolais d'hier, martignolais d'origine, martignolais d'adoption... si vous souhaitez voir un rassemblement des classes s'organiser, faites vous connaître.

Contact

Accueil de la mairie :
02 99 47 90 25

Portes ouvertes au Jardin des Mots le 11 mars prochain

Les équipes enseignante et périscolaire, ainsi que l'association des Amis de l'école publique, organisent des portes ouvertes le **samedi 11 mars prochain, de 9 h 30 à 12 h** à l'école primaire publique Le Jardin des Mots.

L'occasion pour parents et enfants de découvrir les lieux en amont de la rentrée des classes et de rencontrer les

personnels afin d'échanger sur les locaux, les projets et la pédagogie.

Contact

Pôle enfance La Ruche
1 parvis Pasteur
35640 Martigné-Ferchaud
Daphné Lecieux, 06 48 45 82 06

Un jardin au Pôle enfance

Les années 2020 et 2021 ont été des années difficiles en termes de développement de projets avec les enfants. L'équipe pédagogique du Jardin des Mots peut enfin déployer des activités de sensibilisation à l'environnement, pour les enfants. Cela passe, en outre, par la création d'un jardin dans le prolongement de l'aile élémentaire, côté rue du Maréchal Leclerc.

En collaboration avec José et Corinne, les agents spécialistes des espaces verts de la commune, le démarrage du jardin façon lasagnes a débuté le jeudi 17 novembre avec la classe de Grande Section

de Nadia Mahot. L'aménagement de ce jardin entre dans le dispositif «l'école du dehors» que Mme Mahot a mis en place depuis le mois d'octobre chaque jeudi matin.

Au programme : sélection des graines, germination, plantation, paillage, observation, reconnaissance des auxiliaires du jardin et bien sûr maîtrise des différents pesticides !

Le centre de loisirs, Mom'ent Folie, est partenaire du projet et il prendra le relais sur le suivi du jardin pendant les vacances scolaires.

Inscriptions 2023-2024 à l'école Saint Jean Baptiste de la salle

L'école Saint Jean-Baptiste de la Salle accueille les **enfants nés en 2020** pour une rentrée en PS en septembre 2023, ainsi que les enfants nés de janvier à juin 2021 pour une rentrée en TPS en janvier ou avril 2024.

Bien entendu, les familles arrivant à

Martigné-Ferchaud et souhaitant inscrire leurs enfants dans l'établissement seront aussi les bienvenues.

Soazig Houssais, la cheffe d'établissement, sera disponible pour un rendez-vous. N'hésitez pas à prendre contact.

Pratique

02 99 47 91 61
eco35.st-j-b-salle.martigne-ferchaud
@enseignement-catholique.bzh



ÉTAT CIVIL

du 10 décembre 2022
au 10 janvier 2023

Récapitulatif 2022

Naissances : 23
Mariage : 12
Décès : 45

NAISSANCES

Décembre

Jade Derval
le 14 décembre

Gabin Esnaux
le 31 décembre

Janvier

Arthur Loré
le 3 janvier

DÉCÈS

Décembre

Madeleine Loré
née Boucher
94 ans, 40 rue Emile Bridel

Antoine Arthur
77 ans, 2 parvis Louis Pasteur

Janvier

Simone Martin
née Peslherbe
92 ans, 36 rue du Verger

** L'apparition dans cette rubrique est soumise à accord des familles*

Analyse des besoins sociaux : une démarche pour mieux agir pour les habitants !

Le Centre Communal d'Action Sociale de Martigné-Ferchaud s'est lancé dans une analyse des besoins sociaux (ABS) en juin 2022. Pour mener à bien cette analyse, il a été choisi de le faire à l'échelle du territoire et de manière conjointe avec les communes d'Amanlis, Brie, Chelun, Le-Theil-de-Bretagne, Martigné-Ferchaud, Marcillé-Robert, Retiers, Sainte-Colombe, Thourie et Janzé. Cette démarche a pour but de brosser un portrait social des territoires et d'y ajuster l'action sociale. Elle est déterminante pour pouvoir s'adapter aux évolutions de la société.

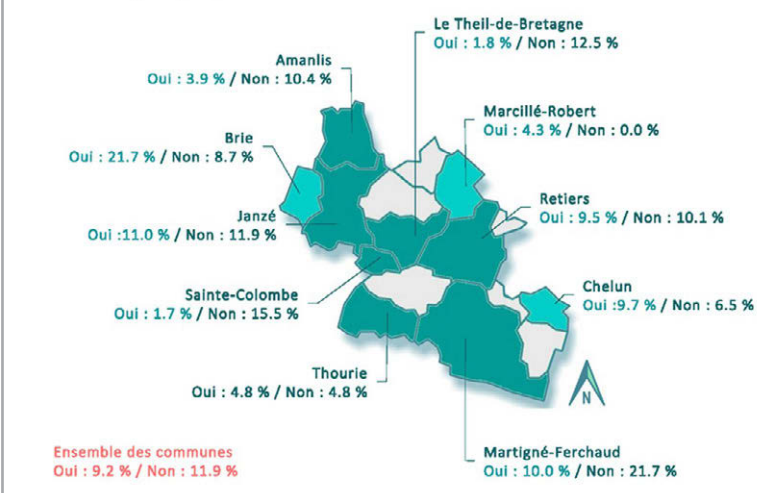
Le cabinet Kainotomia a été missionné pour conduire la démarche. Des ateliers d'élus et de professionnels sociaux, ainsi qu'une enquête de terrain auprès des structures sociales et une enquête publique (papier et numérique) ont permis de dégager les enjeux du territoire et des communes participantes.

8 enjeux ont été révélés par l'analyse :

- **Habitat** : Améliorer et adapter le parc de logements à la diversité des ménages et des parcours résidentiels.
- **Mobilité** : Faciliter les déplacements intra et intercommunaux.

- **Commerces et services de proximité** : Organiser des pôles de vie accessibles à tous.
- **Accès aux droits** : Améliorer l'équité d'accès aux soins et aux droits, pour les différents publics que sont les

Réponses à la question: «Si vous avez des enfants de moins de 3 ans, êtes-vous satisfaits des modes de garde proposés dans votre commune ?

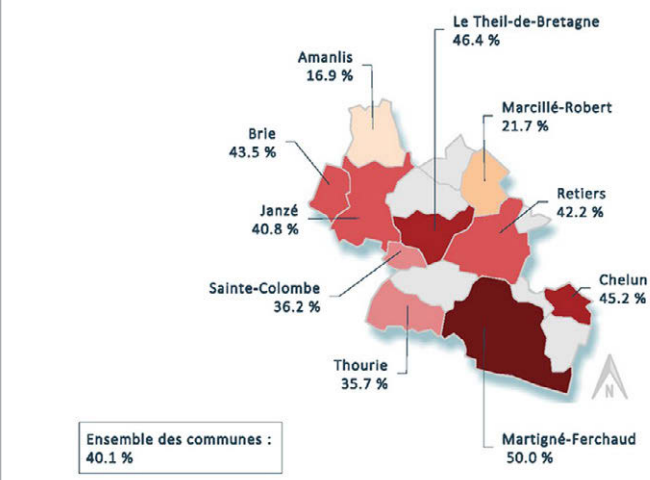


Des personnes en situation de précarité économique :

Un taux de pauvreté globalement inférieur à ceux des territoires de comparaison, qui s'élève à 8,4 % sur le territoire de Roche aux Fées Communauté avec des disparités intercommunales. L'INSEE indique qu'en 2018, ce taux de pauvreté s'élève à 7 % à Janzé, à 9 % à Retiers et à 15 % à Martigné-Ferchaud.

- Les ménages les plus précaires économiquement du territoire sont : les familles monoparentales, les personnes seules, les plus jeunes (ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans) et les plus âgés (+ de 75 ans) qui ont les revenus les moins élevés au sein de la population générale.

Pourcentage de répondants éprouvant des difficultés liées à la gestion de leur budget.



- 40% des répondants au questionnaire d'ABS disent rencontrer des difficultés dans la gestion de leur budget

toutes communes confondues. Cette part monte à 50% dans la commune de Martigné-Ferchaud.

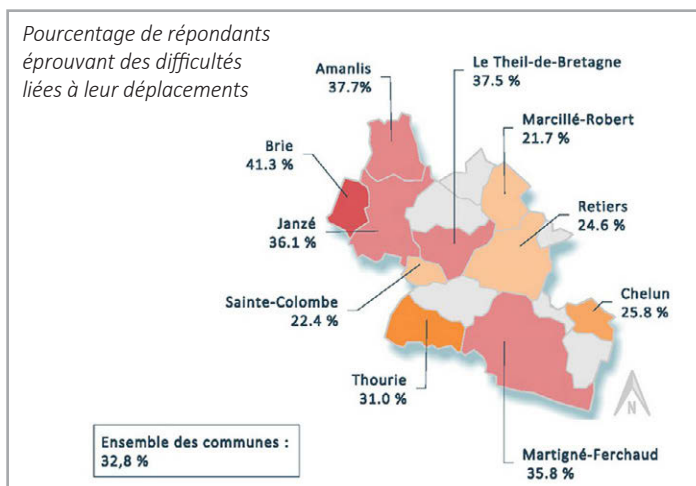
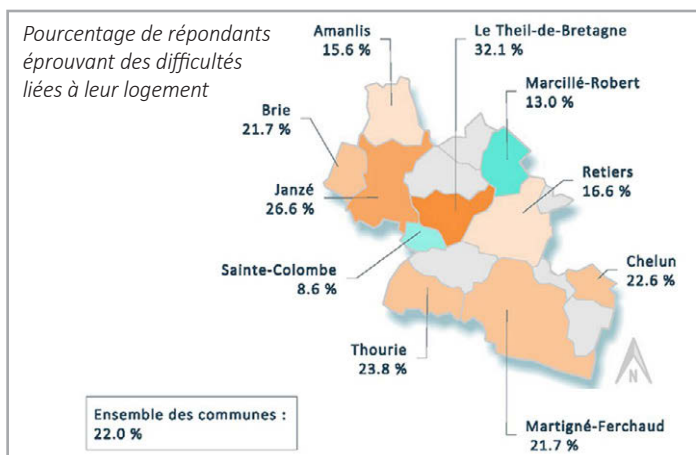
personnes en situation de handicap, de précarité, en perte d'autonomie, etc. et sur l'ensemble du territoire.

- **Insertion sociale et professionnelle** : Renforcer l'accompagnement social et professionnel des 15 à 24 ans.
- **Services à la famille - petite-enfance** : Développer et renforcer l'accessibilité des services de garde à destination des 0 à 3 ans.
- **Services à la famille - enfance-jeunesse** : Consolider l'équité d'accès à l'offre de services enfance-jeunesse.
- **Services aux séniors** : Adapter le territoire au vieillissement de la population et renforcer l'offre de services à destination des séniors.

Les points sensibles de la vie sur la commune et sur le territoire de Roche-aux-Fées communauté s'illustrent dans les cartes de ce dossier.

Une restitution de cette analyse par le cabinet Kainotomia, qui a conduit ce travail, aura lieu **le 1^{er} mars à 19 h au Gentieg à Janzé**.

Le sujet de la garde des enfants qui est essentiel pour accueillir dignement les familles dans nos communes, n'a pas été traité sous forme d'atelier ABS. Il n'est pour autant, pas laissé de côté, mais traité par la politique intercommunale qui détient la compétence « petite enfance »

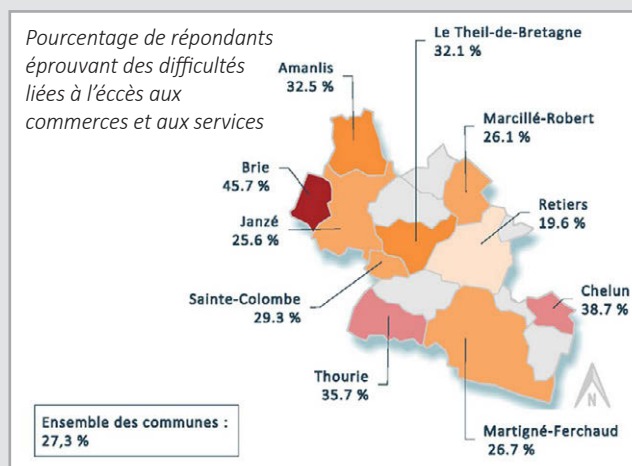


Des personnes confrontées à des difficultés d'accès aux services, prestations sociales et les soins :

- Environ 1/3 des répondants au questionnaire déclare éprouver des difficultés dans leurs accès aux services et aux prestations sociales.
- Parmi ces personnes qui éprouvent des difficultés, 40 % estiment qu'il est difficile d'être accompagné pour obtenir des aides financières ou administratives ; 38 % de ces répondants déclarent ne pas connaître le CCAS de sa commune de résidence ; 60 % ne connaissent pas le dispositif France Service présent dans leur commune.
- 35 % de l'ensemble des répondants disent éprouver des difficultés dans leur accès au numérique.
- Le constat de difficultés est plus fort

concernant l'accès aux soins : 44 % des répondants disent rencontrer des difficultés.

- Un tiers des répondants estiment qu'il est difficile d'accéder à la médecine générale.
- 60 % qui estiment qu'il est difficile, voire très difficile d'accéder à la médecine spécialisée.
- Le maillage d'acteurs sociaux et médico-sociaux est donc imparfait avec des professionnels qui se concentrent



dans les villes-centres, des répartitions inégales entre les communes, et donc des besoins repérés dans l'ensemble des communes, mais plus ou moins forts selon le positionnement géographique par rapport à ces villes-centres.

■ Espace jeux «Les Lucioles»



L'espace jeux les Lucioles, ouvert le mardi matin de 9 h 30 à 11 h 30 pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle, est un lieu de rencontres, d'échanges et d'éveil pour les enfants. Les tous petits évoluent autour de jeux et d'activités adaptés à leur âge, entre éveil sensoriel



et socialisation sous le regard bienveillant des adultes présents.

Depuis l'année dernière, l'espace jeux ouvre ses portes pendant les vacances scolaires, ce qui n'était pas le cas auparavant. De nouveaux bébés ont profité du lieu. L'espace s'est agrandi en ouvrant l'accès à un long couloir pour les draisiennes et petites voitures, des animations spéciales pour les tout-petits ont été organisées certains mardis et lors de l'été à l'étang (yoga, musique, peinture...). L'association a pu organiser, de nouveau, une opération « zone de gratuité » qui a eu un fort succès en septembre. Les projets sont de poursuivre l'accueil du mardi matin en continuant de proposer l'ouverture pendant les vacances scolaires, proposer un ou deux spectacles


à destination du jeune public, proposer une nouvelle édition de la zone de gratuité, accueillir de nouvelles familles lors des matinées d'éveil et reprendre le partenariat avec l'EHPAD Les Lorientes.

L'association a besoin de vous pour continuer et développer son activité, l'association se veut coopérative et souhaite réfléchir à de nouveaux projets, si vous êtes intéressés pour rejoindre l'association, contactez-nous.

Assemblée générale ouverte à tous le 27 février à 20 h salle rue de Gourden.

Contact

Infos et inscriptions :
ejlleslucioles1@gmail.com

 «Espace jeux les lucioles»

Associations des parents d'élèves des écoles publique et privée remise des lots du concours de dessin

Les enfants ayant été sélectionnés par nos aînés de la Résidence des Lorientes se sont vus remettre leurs lots, en mairie. Ils ont ensuite partagé une galette des rois. Bravo à tous nos participants ! Vos dessins étaient magnifiques.



Association de chasse «La Saint-Hubert»

L'association de chasse communale propose une vente de plats à emporter le samedi 11 mars. Les menus réservés seront à récupérer à la salle des Maîtres Beurriers entre 15 h à 19 h.

2 plats au choix :

Choucroute garnie ou tartiflette fromage et dessert

Contact

Tarif : 16 € - Réservation jusqu'au 4 mars
Renseignements et commandes :
06 88 03 50 07 ou 06 86 47 41 79

■ Le Clic d'Orditous



En informatique, le début d'année rime avec « sauvegarder mes données ».

Nous avons tous sur nos appareils numériques des documents auxquels nous tenons, en particulier, des photos. Des incidents techniques ou malheureux n'arrivent pas qu'aux autres. Pour plus de sécurité, il est conseillé de bien sauvegarder

nos richesses de 2022 ; cette démarche est aisée à réaliser sur des disques externes. On peut en profiter pour sauvegarder également son système : messagerie, mots de passe, favoris, mais également les photos de son téléphone.

Si vous le souhaitez, Orditous peut vous vendre à prix coûtant des disques durs externes.

«Prudence est mère de sûreté...» N'hésitez pas à nous solliciter.

Pratique

Inscription à des activités :

06 45 74 63 41 (Mad. Venant),
ou 06 95 48 48 97 (orditous) ou par mail à orditous35640@gmail.com

Autres renseignements :

02 99 47 95 50 (G. Després)
ou par mail orditous@laposte.net

■ La nature en ville

En 2023, nous poursuivons les changements de pratiques au niveau de la gestion des espaces verts et du fleurissement.

Depuis maintenant 3 ans, des restrictions d'eau interdisant l'arrosage du fleurissement nous sont imposés par la Préfecture. Ces interdictions d'arrosage sont légitimes face à la pénurie d'eau.

Les plants en jardinières sont les premiers à souffrir de la sécheresse, c'est pourquoi, il a été décidé de diminuer, cette année encore, les jardinières. Ainsi, celles de la rue Félix Brochet et celles de la place Sainte-Anne seront supprimées.

Concernant la place Sainte-Anne, une partie des nouveaux massifs est désormais terminée : un nouveau mur en pierres a été monté. Un groupe de jeunes du Skwatt a d'ailleurs accompagné les services techniques durant 1 matinée. Des vivaces ont été plantés l'automne dernier. Un beau travail d'équipe réalisé par Corinne, José, Philippe, Alexandre et Vincent des services techniques.

Le reste de l'aménagement est prévu pour 2023/2024. Ces nouvelles plantations permettront de compenser l'absence des jardinières que vous aviez l'habitude de voir sur les rambardes de la place.

Concernant l'avenue Félix Brochet, la présence des jardinières à cet endroit rendait l'arrosage dangereux du fait de la configuration des lieux. Un fleurissement différent pourra être étudié à l'avenir.

Ces diminutions de plantes annuelles vont nous permettre d'investir dans des plantes vivaces, c'est-à-dire qui resteront en place toute l'année. Une fois bien en place, ces plantes sont moins demandeuses en eau et ne nécessitent pas ou peu d'arrosage. L'équipe espaces verts a également proposé de poursuivre la mise en place de bulbes à différents endroits de la commune. Vous verrez ainsi les narcisses pointer le bout de leur nez dès le printemps lorsque la végétation reprend vie.

Autres changements importants dans les massifs, le retrait des bâches plastiques qui se poursuit au niveau des coulées vertes du Verger. Si les bâches sont souvent appréciées au démarrage des plantations, car elles permettent de contenir la pousse d'herbes indésirables, à terme, elles sont nocives pour la végétation. Fréquemment imperméables, elles ne permettent pas à l'eau de s'infiltrer dans les massifs. Elles rendent par ailleurs impossibles les échanges entre le sol et l'air, la décomposition de matière et à terme, le milieu sous la bâche devient alors complètement stérile. C'est pourquoi, l'équipe a entamé le retrait des bâches il y a deux ans maintenant. Ce travail est fastidieux, les services avancent petit à petit et ne peuvent donc intervenir partout en même temps.

L'absence de bâche peut avoir comme « inconvénient esthétique » la repousse des herbes dites « indésirables » mais peut-être pouvons-nous apprendre à voir ces herbes différemment, comme des plantes à part entière ? Les branches coupées ont été broyées sur place afin de limiter la repousse.

Dans certains massifs, des plantes dites « couvre-sol » seront ajoutées : géranium, lierre, pervenche, ... afin d'en tester l'efficacité.

La commission environnement souhaite également proposer aux habitants vo-

lontaires de semer en pieds de mur des plantes vivaces qui habilleront les trottoirs et pourront concurrencer les plantes que l'on voudrait voir moins : pissenlit, orties... L'équipe espaces verts a pris un peu d'avance au niveau du cimetière en laissant se développer des fleurs arrivées naturellement en pied de mur : pavot de Californie, cosmos... Une convention sera prochainement proposée aux habitants souhaitant se lancer dans cette aventure de fleurissement naturel de notre ville.

Enfin, **notre regard doit également évoluer sur les haies.** Aujourd'hui, beaucoup de haies situées sur le domaine public sont taillées, de manière systématique, pour des gains de temps. Cette technique a cependant pour conséquence de ne pas respecter le port naturel de l'arbuste. Par ailleurs, suivant la composition de la haie, certaines essences sont à tailler au printemps, d'autres après la floraison. Bien souvent, l'ensemble de la haie est taillé en même temps afin de faire « plus propre », sans respecter le végétal.

Aussi, dorénavant, si vous avez l'impression qu'une partie de la haie n'a pas été taillée, que certains arbustes semblent « mieux » taillés que d'autres, ne pensez pas que les jardiniers n'ont pas terminé leur chantier, mais dites-vous que **les agents espaces verts respectent le végétal et les préconisations de taille.**



LES TEMPS À VENIR...

Février

- 03 : Thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers - 14 h
- 05 : Concours régional de palets - salle André Bréal
- 05 : Dimanche à la médiathèque - médiathèque L'Envol - 10 h / 12 h
- 7-8-9 : Spectacle Racines - Espace des Maîtres Beurriers
- 8 : Bus France Services - place de l'église - 13 h 30 / 16 h
- 23 : Conseil municipal - Mairie - 20 h 30
- 24 : Bus France Services - place de l'église - 10 h - 12 h 30 / 13 h 30- 16 h

Mars

- 01 : Restitution de l'Analyse des Besoins Sociaux - Gentieg - Janzé
- 03 : Thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers - 14 h
- 06 : UTL - conférence «Tour de la Bretagne à pied» - Espace des Maîtres Beurriers - 14 h 30
- 11 : Portes ouvertes école publique Le Jardin des Mots - Pôle enfance La Ruche - 9 h 30 / 12 h
- 11 : Plats à emporter de La Saint Hubert - Espace des Maîtres Beurriers - 15 h / 19 h
- 16 : Conseil municipal - Mairie - 20 h 30
- 26 : Course de la Forge - Etang de la Forge
- 31 : Assemblée générale Étincelles aquatiques - Espace de Maîtres Beurriers - 20 h 30

PORTES OUVERTES
Ecole publique Le Jardin des Mots
De Martigné-Ferchaud

Samedi 11 mars 2023
9h30-12h

Venez rencontrer
La directrice, les enseignantes,
le service périscolaire et de
restauration, l'association des
parents d'élèves...

Martigné-Ferchaud
Le Village de la Nature

DANSE-THÉÂTRE / JEUNE-PUBLIC

Racines
Compagnie Gazibul

Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ
TERRE DES POSSIBLES

DU
7
AU
9
FÉVRIER

9h15 / 10h30

A PARTIR DE
18 mois !

SAISON CULTURELLE

Salle des Maîtres Beurriers
Martigné-Ferchaud

Tarif unique : 3€ / Gratuit pour les assistantes maternelles
Réservation : 02 99 43 64 87 / rafcom.bzh

Relais
petite enfance